

Point de situation Covid-19

30 avril 2020 à 13h

Situation en Norvège

- Au 30 avril, le nombre de cas est de 7 710, contre 7 667 le 29 avril (+ 43 cas).
- 204 décès ont été enregistrés. L'âge moyen des personnes décédées est de 83 ans. 55% sont des hommes.
- 99 personnes sont hospitalisées (en baisse), dont 47 qui sont en soins intensifs (en baisse).
- L'âge moyen des personnes en soins intensifs est de 62 ans. 74% de ces personnes sont des hommes.
- Sur les 7 710 cas, 2 364 sont d'Oslo, 2 071 sont de la région de Viken, 856 du Vestland, 477 du Trøndelag, 437 de la région d'Innlandet, 431 du Rogaland, 325 de la région d'Agder, 272 du Telemark et Vestfold, 240 du Troms et Finnmark, 123 du Møre et Romsdal, et 114 du Nordland.
- L'âge moyen des personnes infectées est de 47 ans. 49% sont des hommes.
- 172 586 personnes ont été testées.

Domaine sanitaire

- Toutes les personnes présentant des problèmes respiratoires légers pourront désormais être testées, selon la capacité des communes, ont annoncé les autorités sanitaires norvégiennes. Dans certains cas spécifiques, les personnes asymptomatiques pourront également être testées. Le nombre de tests de dépistage augmentera donc dans toutes les communes, pour atteindre 300 000 tests par semaine au niveau national fin mai, indique Bent Høie, Ministre de la santé.
- Environ 20% des enfants et adolescents fragiles, qui bénéficient d'un suivi médical en temps normal, n'auraient pas pu bénéficier de ces soins en raison de la crise du coronavirus. Le Ministre de la famille, Kjell Ingolf Ropstad, appelle les services municipaux à les accompagner au plus vite.
- Le directeur de la santé, Bjørn Guldvog, estime que les patients ayant contracté le virus sont immunisés, mais pour une durée qui reste inconnue. 1% de la population norvégienne aurait été contaminée.
- Le gouvernement a demandé aux groupes pharmaceutiques norvégiens de présenter un plan pour lancer la fabrication d'antibiotiques dans le pays. Ils remettront leurs préconisations le 10 mai.
- Des accords ont été conclus entre les autorités et des industriels norvégiens pour la production d'équipement de protection individuelle. Ces équipements s'ajouteront à ceux importés.

Assouplissement des mesures restrictives

- Les bars et restaurants à Oslo seront de nouveau autorisés à servir de l'alcool à partir du 6 mai sous certaines conditions (obligation de servir également à manger, 2m entre les tables, maximum 5 personnes par table...)
- Ces sept derniers jours, l'application de géolocalisation Smittestopp a été utilisée activement par 900 000 personnes, soit 20% des plus de 16 ans. Les utilisateurs sauront à la fin du mois de mai s'ils ont été en contact avec une personne contaminée, indique FHI (Institut norvégien de santé publique).
- Abid Raja, Ministre de la culture, présentera aujourd'hui les consignes pour les événements regroupant moins de 500 personnes. Les événements accueillant plus de 500 participants seront interdits cet été jusqu'au 1^{er} septembre.
- Plusieurs maires de communes qui ont vu leurs aéroports fermés aux vols commerciaux depuis le 18 mars (Stokmarknes, Svolvær, Mo i Rana, Mosjøen, Vardø, Berlevåg, Sørkjosen, Førde et Sandane) demandent leur réouverture. Dans ces communes, le transport aérien est essentiel pour la mobilité des habitants.

Domaine politique

- Un groupe de travail sera établi pour évaluer l'impact des dépenses liées au coronavirus sur la trésorerie des municipalités, a annoncé Nikolai Astrup, Ministre des communes et de la modernisation. Il présentera ses travaux le 1^{er} avril 2021.

Domaine économique

- La Norvège a annoncé une réduction de sa production de pétrole, pour s'adapter à la baisse de la demande et contribuer à stabiliser les marchés. La production sera réduite de 250 000 barils/jour en juin (-13,4%), et de 134 000 barils/jour au deuxième semestre (-7,2%). La production gazière est exclue de ce dispositif. Le lancement de l'extraction sur plusieurs champs pétroliers sera également repoussé à 2021. Cette décision a été prise de manière indépendante, souligne Tina Bru, Ministre du pétrole et de l'énergie.
- Aujourd'hui (30 avril), le gouvernement a présenté un plan de soutien au secteur offshore, afin de préserver l'emploi, les investissements et les compétences dans l'industrie des hydrocarbures. Il s'agit d'une part d'aménagements fiscaux ciblées et limités dans le temps, permettant aux entreprises de repousser le paiement de certains impôts. Ce dispositif devrait permettre de favoriser 100 Mrds de NOK d'investissements dans le secteur, tout en garantissant des recettes fiscales pour l'Etat à l'avenir. Ce projet sera soumis au Storting le 12 mai. D'autre part, le gouvernement propose de soutenir la transition verte du secteur énergétique. Les détails seront présentés fin mai.
- Un quart des entreprises membres de l'organisation patronale NHO pourraient avoir des difficultés à verser les primes de congés payés à leurs salariés. Ce versement se fait en juin et est basé sur le revenu de l'année précédente. Toutefois, de moins en moins d'entreprises redoutent la faillite (19% aujourd'hui contre 32% en début de crise).
- La compagnie aérienne Widerøe, qui assure principalement des vols sur le réseau intérieur, annonce que le nouveau guide pratique du gouvernement pour l'aviation impliquera une

réduction de places disponibles sur chaque vol (-50% environ), des billets plus chers, et moins de vols.

Restrictions

- Le gouvernement a signalé à l'UE que le pays pourrait prolonger le contrôle aux frontières au-delà du 5 mai pour une période de 90 jours supplémentaires pour limiter la propagation du Covid-19. La date de prise de décision n'est pas encore communiquée.

Un second point de situation ne sera envoyé que dans l'hypothèse de nouvelles mesures prises aujourd'hui ou l'annonce de nouvelles informations significatives.